



COMMUNIQUE DE PRESSE

Captain Contrat, la 1^{ère} plateforme de services juridiques en ligne pour les TPE-PME, lève 4 millions d'euros pour accélérer son développement



Paris, le 6 décembre 2017 - Captain Contrat annonce la réalisation d'une levée de fonds d'un montant de 4 millions d'euros auprès du fonds d'investissement CapHorn Invest, du fonds F3A (Fonds Ambition Amorçage Angels) géré par Bpifrance dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, et de plusieurs *business angels*, parmi lesquels Cyril Vermeulen (Auféminin.com) et Olivier Heckmann (Multimania, Lycos, Kewego). Objectifs du tour de table : devenir le département juridique en ligne de toutes les TPE/PME, accélérer son développement commercial auprès des grands comptes et poser les premiers jalons d'un développement européen.

Accompagner les TPE/PME dans l'ensemble de leur vie juridique et administrative

Lancée fin 2013, la plateforme Captain Contrat s'est imposée en 4 ans avec un modèle unique en France : **une offre complète de services et contenus répondant aux besoins juridiques et administratifs des TPE-PME, quelle qu'en soit leur complexité.** Leur secret : allier la simplicité, la transparence et la réactivité d'une expérience utilisateur en ligne, le développement de technologies d'automatisation et d'analyse de documents juridiques et l'expertise d'avocats sélectionnés et productifs grâce à l'utilisation des outils SaaS de la plateforme.

Depuis sa première levée de fonds de 1M€ en avril 2016, Captain Contrat a su s'imposer comme la marque de référence dans les prestations juridiques et administratives en ligne. La société a triplé ses effectifs et a accéléré son développement produit pour répondre à une demande de plus en plus forte d'accompagnement. Créations de société, contrats commerciaux – de vente/d'apport d'affaires ou de partenariat – dépôts de marque, levées de fonds, contrats de travail ou encore modifications de siège social ou d'objet social, consultations d'avocats et relectures de documents juridiques... **Fort de 35 collaborateurs et d'un réseau d'une centaine d'avocats experts dans leur domaine, Captain Contrat s'attache à couvrir une gamme de prestations juridiques la plus large du marché et toujours adaptées au degré de complexité de chaque besoin.**

« Ce nouveau tour de table, la première série A du marché de la Legaltech en France, a clairement vocation à nous permettre de développer de nouveaux services et accélérer notre croissance pour prendre le leadership de l'accompagnement juridique et administratif des TPE/PME. Il s'agit également de poser les premiers jalons d'un développement européen solide. Les besoins sont immenses ; les TPE / PME sont perdues face à leurs obligations légales et administratives, la plupart des dirigeants ne savent pas ce qu'il faut faire pour se protéger dans une relation commerciale ou encore entre associés par exemple et prennent des risques démesurés en bricolant leur juridique. Il est temps de démocratiser l'accès au droit », **indique Philippe Wagner, co-fondateur de Captain Contrat.**

« Notre mission est de faire du juridique un atout créateur de valeur pour les TPE / PME, l'intégrer dans les phases de décisions stratégiques de l'entreprise pour en faire une force », **complète Maxime Wagner, co-fondateur.**

A l'écoute permanente de ses clients et au plus près des professionnels du droit pour faire évoluer son offre, l'équipe Captain Contrat réussit le pari de répondre à leurs enjeux respectifs de simplicité, de réactivité et d'expertise en jouant un rôle d'intermédiation gagnant/gagnant. Grâce à l'automatisation des tâches à faible valeur ajoutée, les avocats peuvent se concentrer sur des prestations à très forte plus-value juridique et ce sont autant d'économies pour les TPE/PME tout en valorisant le travail des avocats.

Pour Marion Chanéac de CapHorn Invest : « L'offre Captain Contrat, originale et différenciée, propose une véritable rupture d'usage sur un marché du droit traditionnel et non digitalisé. Sur ce secteur en plein essor, la stratégie de développement initiée depuis quatre ans porte ses fruits et nous sommes ravis de contribuer à leur solidité financière au moment où ils doivent accélérer. ».

« Captain Contrat représente un très bon modèle de plateforme de services qui participe à la transformation d'un marché en satisfaisant à la fois les attentes du client final, le dirigeant de TPE-PME, et les intérêts d'une profession. Nous avons apprécié les qualités stratégiques de l'équipe qui a su faire évoluer son offre de façon exigeante. La digitalisation – pour le meilleur – de son marché est inéluctable et Captain Contrat est en bonne position pour en devenir un acteur majeur » **conclut Jean-Patrice Anciaux du fonds F3A de Bpifrance.**

À propos de Captain Contrat : Le 1^{er} département juridique en ligne pour les TPE-PME

Fondée en 2013 par Philippe et Maxime Wagner, Captain Contrat crée une expérience juridique unique en proposant à travers sa plateforme pluridisciplinaire des services d'automatisation des tâches juridiques couplée à l'expertise d'avocats experts dans leur domaine : création et gestion d'entreprise, contrats commerciaux ou droit social. Pour démocratiser l'accès au droit en le rendant accessible pour tout type de sociétés, Captain Contrat s'appuie sur l'expertise d'une centaine d'avocats chevronnés et de juristes aguerris pour répondre rapidement (24h/72h) et efficacement à l'ensemble de leurs besoins juridiques et administratifs, du plus simple au plus complexe. Avec 35 collaborateurs permanents et 6 000 entreprises clientes, Captain Contrat poursuit son développement pour devenir le partenaire de référence des TPE-PME, tout au long de leur vie juridique.

Plus d'informations : www.captaincontrat.com

À propos de Caphorn Invest

CapHorn Invest est un fonds d'investissement indépendant lancé en 2010, qui investit dans des sociétés innovantes du numérique et positionnées en B2B sur des marchés matures. L'équipe compte sur un réseau fort de 250 business leaders pour accélérer le développement des participations du portefeuille en générant des opportunités commerciales avec un contact direct avec les décideurs.

CapHorn Invest gère 180 million euros répartis sur deux fonds avec un portefeuille de 20 sociétés.

Plus d'informations : www.caphorninvest.com

A propos du Programme d'Investissements d'Avenir

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le commissariat général à l'Investissement, a été mis en place par l'Etat pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. Six priorités nationales ont ainsi été identifiées afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois : l'enseignement supérieur, la recherche et la formation, la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique, le développement durable, l'industrie et les PME, l'économie numérique, la santé et les biotechnologies.

Le groupe Caisse des Dépôts est le premier opérateur PIA de l'Etat avec la gestion de plus de 23 milliards d'euros. Lancé en 2016 et doté de 50M€, **le fonds Ambition Amorçage Angels (F3A)**, géré par Bpifrance dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), a vocation à co-investir auprès de business angels dans de jeunes entreprises innovantes du numérique au stade de l'amorçage et présentant un fort potentiel de croissance.



Pour tout connaître sur le Programme d'Investissements d'Avenir
<http://www.gouvernement.fr/investissements-d-avenir-cgi>

A propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - <http://investissementsdavenir.bpifrance.fr/> – Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

CONTACTS PRESSE :

CAPTAIN CONTRAT - AGENCE DAKOTA COMMUNICATION

Christèle Solis, Thomas Saint-Jean & Tiffanie Marin

Tél. 01 55 32 10 40 – Email : captaincontrat@dakota.fr

BPIFRANCE

Nicolas Jehly

Tél. 01 41 79 95 12 – Email : nicolas.jehly@bpifrance.fr

COMMISSARIAT GENERAL A L'INVESTISSEMENT

Vincent Deshayes

Tél. 06 98 60 55 61 – Email : vincent.deshayes@pm.gouv.fr